

## SAINT-HUBERT

## L'IPPJ ne sera pas délocalisée

**Le déménagement de l'IPPJ n'aura pas lieu à St-Servais !** Seule la section des Jeunes dessaisis sera transférée vers Jumet

● **Liliane THOMAS**

Les membres du cabinet du Ministre de l'Aide à la Jeunesse ont rendu visite hier matin à l'IPPJ de Saint-Hubert pour rencontrer la Direction et le personnel. La rencontre a notamment permis d'évoquer l'avenir de l'institution. Voici un peu plus d'un mois, certaines informations laissaient sous-entendre une possible délocalisation vers St-Servais dans le cadre d'un remembrement des IPPJ. Allal Mesbahi, du Service Aide à la Jeunesse, a annoncé la nouvelle. « Il n'y aura pas de délocalisation de l'IPPJ. Seule la section des jeunes dessaisis sera transférée vers Jumet. L'IPPJ et cette section sont deux compétences différentes et au niveau des jeunes dessaisis, nous avons l'obligation de créer une section pour jeunes filles. Or, actuellement, le centre de St-Hubert ne dispose pas de manière formelle de place pour jeunes filles. De plus, le

cadre dans lequel évoluent les jeunes dessaisis ne correspond pas à ce que l'on a envie de faire au niveau pédagogique ou de l'accompagnement et de la prise en charge des jeunes », confirme Allal Mesbahi.

**Personnel et syndicat restent toutefois perplexes**

L'IPPJ de Saint-Hubert est totalement autonome et emploie 155 personnes tous services confondus. Deux tiers sont des contractuels dont la majorité est issue de la province de Luxembourg. Pour Catherine Malherbe, secrétaire régionale CGSP-AMIO, la communication provenant du cabinet Madrane n'est pas très claire et diverge d'un endroit à l'autre des rencontres. « On reste dans l'expectative ! Il ne raconte pas du tout la même chose qu'à la précédente réunion à Fraipont. Donc, on va rester vigilant et attendre d'avoir un écrit. » Le déménagement des jeunes dessaisis n'est nullement inquiétant pour le personnel confie la secrétaire régionale CGSP. « Il est vrai que la cohabitation est difficile et pose souvent problème car il n'y a pas de séparation vraiment physique entre les deux sections qui sont pourtant totalement indépendantes. »

Il se dit également que dans les prochains mois, l'IPPJ St-Hubert s'orientera vers un nouveau projet pédagogique de type diagnos-

tic et qu'elle serait chargée d'évaluer les jeunes trente jours après leur arrivée afin de les rediriger vers un autre service, voir envisager un possible retour en famille. Un point qui inquiète aussi Catherine Malherbe. « Au

départ, il voulait tout délocaliser à St-Servais et fermer Saint-Hubert d'ici 3 ou 4 ans. C'est depuis le début qu'on parle de fermer Saint-Hubert. Au niveau syndicat, et surtout au niveau de la province, on va rester attentif à l'évolution de ce dossier », s'exclame la secrétaire régionale CGSP.

En activité depuis avril 2010, le Centre fermé pour jeunes devenu ensuite IPPJ reçoit en moyenne 250 jeunes par an. Il fonctionne toujours au complet avec trente-trois jeunes en permanence. ■